



Paris 6 juillet 1915

1034

Mon bien cher ami,

Ce temps trop long engraissé
 mes idées et est écoulé depuis
 le jour où j'ai reçu votre dernière
 lettre. Mais j'en étois débarrassé
 sous à Paris et de Paris à Paris par
 la nécessité de remplir aussi tra-
 pôtivement que possible mes de-
 voirs de sénateur radical et
 d'administrateur - gestionnaire de
 l'hôpital de Paris. Je suis à cette
 multiplicité d'occupations mal-
 rangement stomacal, qui n'a pas
 encore complètement disparu.
 Le bureau du comité académique
 a été créé en fin, plus tard que
 l'aurait voulu, de la dévotion
 ration du parti radical et radical-
 socialiste, m'a demandé une au-
 dience que j'ai eu vendredi ac-
 cuser, bien qu'elle m'obligât à un
 retour inopiné à Paris. Comme
 le discours public eût été au bu-
 reau toute autorité morale depuis
 les discussions très vives qui ont
 lieu dans le bureau à la suite de
 l'affaire Caillaud, j'ai conseillé à
 ses membres, représentant une dié

plusieurs fois et il n'aurait dû
se parer moi de croire une comite
lecteur de la dizaine d'hommes
le plus en vue dans le parti radical
dirait qu'il avait été fait à la fin
du ministère Waldeck-Rousseau pour
les élections de 1902. Cette fois-ci
a été goûtée et le bureau du comité
exécutif a décidé que l'élection au
bureau le 14 de ce mois au lieu
du bureau.

Mais je crains bien que des insinua-
tions qu'on me signifie déjà n'aient
livré à la création d'un comité
efficace prévu. Je n'ai pas vu
de l'intérieur fait pour obtenir
le dont il dispose pour obtenir
l'élection d'un comité à sa com-
venance. C'est un homme sur lequel
qu'il faut écarté à tout prix de la
présidence du comité. Vous devriez
de qui se verra parler. Or l'homme
question ne demande qu'à s'effacer
absorbé qu'il est par les prévisions
tion communis à tout les principes.

Votre ami Weinach se trouve sans
aucun doute, quand il croit que le
radical complète contre l'effacement.
mais les sentiments de ce jour.

outrageusement Batha. L'accusation
militaire a de'jà de' que le plus
le plus exempt de tout y a de' sur
cet d'oir l'incident.

Quant au conseil j'ai tous des tal-
ents et des faits je n'ai pu faire que
le ministère de la guerre avec
c'est mis en cause et que l'agen-
tion avait été attribuée à l'impe-
rial national. L'avis que je n'appar-
tiens pas à l'armée n'est pas de
l'armée, j'ai reçu en un moment
confidant et de de' a fait que
Charles Humbert a fait à la
naissance de la présidence de
la République dans une lettre pri-
vée.

Le premier de ces faits est que
le général Mauguet, directeur de
l'artillerie en un moment de la guerre.
Ce directeur en novembre der-
nier a accusé, et le ministère
n'a pu l'ignorer - une occasion de
de 700 batteries de 79 à l'indus-
trie, par la raison que nous a-
vions frappé l'ennemi.

Le second fait, qui est également
la responsabilité d'un ministre,
n'est pas moins grave.



général de brigade de Sainte-Clair
ville, directeur des études
en France, inspecteur des études
techniques et techniques de
l'artillerie au ministère de la
guerre, et est parvenu à la même
époque que le général Dabalter
de 1400 à 1400 la pression de l'air
de de 1400 à 1400 sans aucune ex-
tude, sans aucune expérience
préalable. On s'attendait de
900 canons, mais des terribles
et disparition de la confiance de
notre artillerie au tel canons.

Mais ces faits ont été découverts
et signalés à la commission de
l'artillerie, et il est produit une telle
émotion que le ministre a cru
devoir retirer de leurs fonctions
les deux chefs coupables de pa-
reils actes. Mais aussitôt après
— méditez bien ceci — il a nommé
le général Vaquet au fauteuil pour
la croix de Commandeur et qu'il
a nommé le général de brigade
Sainte-Clair directeur général
de division.

Quelle opinion vous faites-vous
d'un gouvernement capable
d'implorer de pareils canons?

à une commission et d'une com-
mission qui les reçoit sans s'ar-
rêter?

Ou perd son temps et sa peine
à recommander l'énergie à des
hommes acufacts, qui se retrou-
vent derrière les nécessités de
la guerre pour se dispenser de
être hautement et ouvertement
la vérité au pays, même quand
cette vérité, sans gêner le moins
du monde les opérations militaires,
montrerait au pays qu'il peut se
reposer avec confiance sur la
vigilance et la fermeté de ses rep.
soldats. Ah! ce n'est pas uniquement
nos années de 1870-1871 entendez
leur devoir et l'accomplirent
au milieu des plus terribles é-
preuves! Y a-t-il beaucoup de
caractères dans les opérations
militaires et faut-il au moins des dé-
vouements de toute espèce. Le culte
de la personnalité y a souffert
de beaucoup et de ce côté. Que sortira-t-
il de là?

Rien, ma bien chère amie, je pour-
rais aller au contraire la faire. Je n'ai
rien de mieux à te proposer.
Bonne nuit
Lucie Lamber